

COMMUNIQUÉ

Le Commissaire à la santé et au bien-être annonce les thèmes de ses prochains travaux sur la performance du système de santé et de services sociaux québécois

Québec, le 24 septembre 2015 – Le Commissaire à la santé et au bien-être annonce aujourd'hui les quatre grands thèmes qui seront abordés dans ses prochains travaux visant l'amélioration de la performance du système de santé et de services sociaux québécois. Pour mieux cerner la performance du système, le Commissaire axe ses rapports d'appréciation sur des thèmes précis, en plus de produire des rapports d'appréciation globale, qui fournissent un portrait d'ensemble du réseau.

Nouveaux thèmes, autre éclairage

Dans l'objectif de dégager les thèmes à prioriser au cours des prochaines années, le Commissaire a effectué un retour sur [ses travaux antérieurs](#) afin de bien cerner les freins systémiques à la performance du système de santé et de services sociaux qui s'en dégagent. De plus, il a mené une série de consultations auprès de ses principaux partenaires et de son Forum de consultation citoyen. Il a aussi évalué les thèmes émergents en fonction de critères établis en vue de cibler les plus pertinents.

Cette démarche a permis au Commissaire de déterminer [les thèmes des prochaines années](#) :

1. Le panier de services, soit les soins et services actuellement couverts;
2. La sécurité des soins et services;
3. L'accessibilité;
4. Le mode de rémunération des médecins.

Déjà, le Commissaire a entamé ses travaux sur la plupart de ces thèmes : le mode de rémunération des médecins, la sécurité des soins et services et le panier de services assurés en santé et en services sociaux au Québec. « Sur la question du panier de services, nous voulons d'abord documenter et faire ressortir les valeurs et priorités des citoyens sur le sujet dans le but de soutenir les décideurs dans leur prise de décision en favorisant la prise en compte de ces valeurs et priorités au sein de la population », déclare M. Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être.

Dans le premier cycle de son exercice d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux, le Commissaire avait ciblé six grands thèmes, desquels ont découlé les rapports d'appréciation sur la première ligne de soins (2009); les maladies chroniques (2010); la périnatalité et la petite enfance (2011); la santé mentale (2012); les médicaments d'ordonnance (2015). En 2016, ce cycle s'achèvera avec la publication du rapport qui aborde le vieillissement de la population.

Les rapports d'appréciation thématique et toutes les publications et outils que produit le Commissaire – les rapports régionaux et globaux d'appréciation de la performance, les analyses spécifiques, les avis, les rapports d'enquête du Commonwealth Fund, les bulletins d'information, les mémoires et l'Atlas – sont disponibles dans [le site Internet du Commissaire](#).

Rappel sur l'approche du Commissaire

Pour apprécier la performance d'un système aussi complexe que le système de santé et de services sociaux québécois, le Commissaire privilégie une approche qui combine les données quantitatives aux données qualitatives. Il documente les aspects de la performance du système à l'aide d'indicateurs de performance provenant de diverses sources, telles que les banques de données administratives, les enquêtes québécoises, canadiennes et internationales ainsi que la littérature scientifique. Pour comprendre le pourquoi des résultats atteints par le système et comment les améliorer, le Commissaire mène de multiples consultations permettant de contextualiser les données quantitatives.

De plus, le Commissaire privilégie la délibération, notamment par les travaux de son Forum de consultation, composé de 27 membres, dont 18 citoyens venant de chacune des régions du Québec et 9 experts du domaine de la santé et des services sociaux. Le Forum nourrit la réflexion du Commissaire tout au long de la réalisation de ses rapports. Au moment d'élaborer ses recommandations, le Commissaire intègre ainsi une variété de connaissances pertinentes : les connaissances scientifiques, qui renseignent sur les pratiques jugées prometteuses; les connaissances organisationnelles, qui concernent davantage la faisabilité des actions dans le système de santé et de services sociaux; les connaissances citoyennes, qui ont trait à l'acceptabilité sociale des actions proposées.

Mission du Commissaire à la santé et au bien-être

Rappelons que la mission du [Commissaire à la santé et au bien-être](#) est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Pour ce faire, le Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

– 30 –

Pour information :

Linda Lévesque
1 877 393-3178
514 242-8909 (cellulaire)

Source :

Commissaire à la santé et au bien-être
Elaine Bernier
418 643-6086